

Mise en place du Fonds d'aide aux organismes affectés par la pandémie Covid-19

La Sarre, jeudi le 25 novembre 2021 – La MRC d'Abitibi-Ouest annonce la création d'un fonds d'aide aux organismes affectés par la pandémie Covid-19. Ce nouveau fonds totalisant 650 000 \$ soutiendra les organismes du territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest qui ont été affectés par les effets de la pandémie, qui ont subis des pertes de revenus ou des coûts supplémentaires à cause de la pandémie.

Ce fonds qui s'adresse aux organismes à but non lucratif et aux coopératives non financières dûment inscrites au registre des entreprises du Québec soutiendra aussi de nouveaux projets ou activités qui ont été stimulés par la pandémie et nécessaires à la réalisation de la mission de l'organisme. L'aide financière prendra la forme d'une contribution non remboursable.

«Il y a maintenant près de deux ans que nous avons été frappé par cette pandémie et nous vivons encore aujourd'hui ses contrecoups. Avec l'aide financière du gouvernement, nous avons choisi de venir en aide aux organismes qui ont été durement affectés et qui peinent à s'en sortir. J'invite maintenant tous les organismes admissibles à déposer un projet d'ici le 31 janvier 2022», mentionne monsieur Jaclin Bégin, préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest.

Les organismes dont la mission est liée aux domaines d'activité suivants sont fortement invités à déposer des demandes : lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale; les services à la jeunesse, aux personnes en situation d'handicap, aux personnes âgées, aux personnes victimes de violences, etc.; l'autonomie et la distribution alimentaire; le logement social et la lutte contre l'itinérance; le sport, les loisirs et la promotion des saines habitudes de vie; la culture et les activités culturelles; le tourisme, les festivals et événements; le développement durable et la protection de l'environnement.

Pour connaître tous les détails et les critères d'admissibilité, veuillez consulter le www.mrcao.qc.ca.

À PROPOS DE LA MRC D'ABITIBI-OUEST

La MRC d'Abitibi-Ouest est composée de 21 municipalités et de deux territoires non organisés. Elle est bordée au nord par le 49^e parallèle et à l'ouest par la frontière ontarienne. Les activités agroforestières sont prédominantes sur ce territoire à caractère rural, où résident 20 629 personnes. Les principaux mandats de la MRC sont ceux de l'aménagement et du développement de son territoire.

-30-

Source :

Denis Beauregard
Conseiller en communication
MRC d'Abitibi-Ouest
819-339-5671 poste 240